



## INVITATION

La Branche française de l'Association de droit international (*International Law Association*) a le plaisir de vous inviter à la conférence qu'elle organise le **mercredi 28 novembre 2018 à 17 heures 30** :

### *Trois questions autour du Protocole n° 16 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de son entrée en vigueur*

Sous la présidence de  
M<sup>me</sup> Catherine KESSEDJIAN  
Présidente de la Branche française de l'ILA

#### **Une innovation bienvenue ?**

M<sup>me</sup> Marie-Clotilde RUNAVOT  
Maître de conférences HDR à l'Université de Cergy-Pontoise et à l'IEP de Saint-Germain-en-Laye

#### **Quels sont les raisons et termes de la ratification française ?**

M. François ALABRUNE  
Directeur des affaires juridiques, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

#### **Quelle(s) utilisation(s) par les « plus hautes juridictions » françaises ?**

M. Jean-Luc SAURON  
Conseiller d'Etat, délégué au droit européen, membre de la Section des finances

Avec la participation de M. Bruno PIREYRE (Président de chambre à la Cour de cassation) et de M. Jean MAÏA (Secrétaire général du Conseil constitutionnel).

Lieu :  
**Conseil d'Etat**  
**Salle d'Assemblée générale**  
1, place du Palais Royal  
75001 Paris

**Inscription (obligatoire) avant le 24 novembre 2018** auprès du secrétaire général.  
Nombre de places limité. Pour des raisons de sécurité, une pièce d'identité sera demandée.  
Accueil à partir de 16 heures 45.

---

*Contact :*

Pr. Franck Latty, secrétaire général, M<sup>e</sup> Carla Baker-Chiss, secrétaire générale adjointe  
courriel : [SG.ILA.FR@gmail.com](mailto:SG.ILA.FR@gmail.com)